

PROGRAMME DE FORMATION

Société civile : comprendre, analyser et conseiller

Vos clients créent ou détiennent des sociétés civiles sans en mesurer tous les enjeux : statuts inadaptés, régime fiscal sous-optimal, démembrement mal structuré.

Cette formation vous donne les clés pour sécuriser votre conseil, optimiser les montages existants et formuler des recommandations argumentées.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Sélectionner une société civile adaptée à la situation patrimoniale et aux objectifs du client.
- Accompagner la rédaction ou la révision des statuts en identifiant les clauses clés.
- Justifier le choix du régime fiscal (IR / IS) selon le projet du client.
- Identifier les risques dans un montage existant pour formuler des recommandations concrètes.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé : Conseillers en gestion de patrimoine (CGP) - Experts-comptables - Avocats - Notaires

Prérequis : Avoir suivi une formation en droit, fiscalité, finance ou gestion de patrimoine.

Moyens matériels requis

La formation à distance nécessite : un ordinateur (ou tablette) équipé d'une connexion internet stable, d'un navigateur à jour et d'un accès à l'application Microsoft Teams (lien de connexion transmis avant la session). Une paire d'écouteurs ou un casque est recommandée pour un meilleur confort d'écoute.

CONTENU DE LA FORMATION

INTRODUCTION — LES DIFFÉRENTES UTILISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Outil de gestion, de transmission, de détention (immobilier, titres), d'organisation familiale : choisir la bonne finalité.

PARTIE 1 — MODALITÉS DE CONSTITUTION

- Règles générales : associés, capital, responsabilité, apports (numéraire, nature, industrie).
- Démembrement ab initio : technique, risques et solutions
- Fiscalité

PARTIE 2 — INGÉNIERIE STATUTAIRE : DES STATUTS AU SERVICE DES OBJECTIFS CLIENTS

- Objet social : entre souplesse et sécurité juridique.
- Clauses d'agrément, répartition des droits politiques et financiers usufruitier / nu-propriétaire.

PARTIE 3 — GESTION COMPTABLE ET FISCALE

- Importance de la comptabilité en société civile.
- Comptes courants d'associés : fonctionnement, risques et optimisation.
- Fiscalité IR vs IS : comparatif, conditions de bascule, points de vigilance.

PARTIE 4 — DÉMEMBREMENT DES PARTS SOCIALES

- Usufruit temporaire : intérêts, valorisation, risques de requalification (acte anormal de gestion, abus de droit).
- Démembrement viager : exemple de schémas à risque

DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

1 journée — 7 heures | 3 novembre 2026 | 9h00 – 17h00 | Webinaire Teams |

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription par e-mail ou via le site internet www.think-twice.fr

La confirmation d'inscription est adressée dans un délai de 48 heures ouvrées.

La convention de formation est transmise au plus tard 7 jours avant le début de la session.

Délai de rétractation : 14 jours pour les prestations achetées à distance (particuliers).

Pour les professionnels, se référer aux conditions de la convention de formation.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Distanciel en webinaire synchrone (Teams)
- Pédagogie praticienne : apports techniques structurés, illustrés de jurisprudences récentes et de situations réelles. **Cas pratique traités tout au long de la journée.**
- Supports remis aux participants via leur espace LearnYBox
- Échanges et questions-réponses entre participants et intervenants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont mesurés en deux temps :

- Quiz de positionnement avant le démarrage de la session
Identification du niveau de connaissance des participants et ajustement pédagogique si nécessaire.
- QCM d'évaluation finale à compléter sur la plateforme LearnYbox
Vérification de l'acquisition des compétences et remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

- Documents de fin de formation : attestation d'assiduité ou rapport de présence au webinaire, certificat de réalisation et certificat de réussite
- Enquête satisfaction bénéficiaire à +90 j.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Think Twice s'engage à adapter ses formations aux besoins spécifiques des participants en situation de handicap. Tout besoin d'aménagement doit être signalé au moment de l'inscription ou via le questionnaire d'analyse de besoin et de positionnement.

La référente handicap est **Marie-Caroline Blanc** — marie-caroline@think-twice.fr

TARIFS

900 € HT par participant (TVA au taux de 20%) .

INTERVENANTS

Marie-Caroline BLANC — Ingénieur Patrimonial

Ingénieur patrimonial - 15 ans d'expérience. Diplômée Master 2 Gestion Internationale de Patrimoine (IAE Nice) et Master 1 Droit patrimonial, immobilier et notarial (Faculté de droit, Aix Marseille III). Chargée d'enseignement Master 2 Droit de la Banque et Gestion de patrimoine (Faculté de Droit, Aix Marseille III).

CONTACT – ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Référente pédagogique & administrative : Marie-Caroline Blanc

- Email : marie-caroline@think-twice.fr
- Téléphone : 06 68 02 41 92
- Site internet : www.think-twice.fr

THINK TWICE SAS

RCS Aix-en-Provence – 106 580 947

